

République française

Département de la Lozère

COMMUNE DE LA CHAZE DE PEYRE

Séance du 28 juillet 2016

Membres en exercice :

11

Date de la convocation: 21/07/2016

L'an deux mille seize et le vingt-huit juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Denis GRAS

Présents : 9

Présents : Denis GRAS, Michelle BASTIDE, Frédéric MONTANIER, Jean-Marc BRUGERON, Arnaud BRINGER, Hervé COURNOT, Nicolas VELAY, Marcelle ROUQUET, Jean-Philippe MACHARD

Votants: 11

Pour: 11

Représentés: François ESTEVENON par Jean-Marc BRUGERON, Catherine REVERSAT-PINTENET par Michelle BASTIDE

Contre: 0

Abstentions: 0

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Michelle BASTIDE

Objet: DÉCISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET PRINCIPAL 2016 - DE_16_07_28_02

Le Conseil Municipal ;

Vu la situation comptable au 28 juillet 2016,

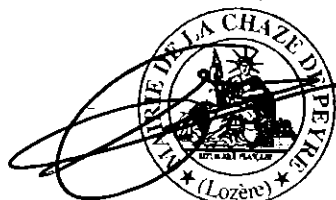
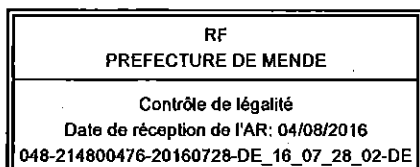
Considérant qu'il y a lieu d'ajuster les recettes et dépenses de fonctionnement et d'investissement,

D É L I B È R E :

Article unique – Modifie le budget principal de 2016 comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
article	montant	article	montant
022 : Dépenses imprévues			
023 : Virement à section Investisst	2800,00	742 - dot° élu local	2895,00
65548 : autres contributions	95,00		
Totaux	2895,00	Totaux	2895,00
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
020 : dépenses imprévues	-1000,00		
2315-117 - install, matériel et outill	-4500,00		
2315-119 : install, mat et outill	3500,00		
2135-125 : autres agencmt install	4800,00	021 : virmt de section fonct	2800,00
Totaux	2800,00	Totaux	2800,00

Pour extrait conforme. Le Maire, Denis GRAS



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 04/08/2016
et publié ou notifié
le 04/08/2016